

## **Gérald AUBERT**

### **Administrateur sortant**

Membre du comité de la SGDL depuis 2014 et trésorier depuis 2016.

Né en 1951, je suis auteur dramatique (« *Sentiments Provisoires* », « *Raisons de famille* », « *Le Voyage* », « *Chambre 108* »...). Mes pièces ont été jouées à Paris (Théâtres Hébertot, Edouard VII, Studio des Champs-Élysées, Poche), en France et à l'étranger (Pologne, Belgique, Suisse, Portugal), certaines adaptées au cinéma, diffusées à la télévision ou à la radio.

J'ai été « nommé » deux fois « meilleur auteur » aux Molières (1991, 2000).

Mes textes ont été défendus par Pierre Arditi, Sylvie Testud, Jacques Gamblin, Miou-Miou, François Berléand, Jacques Dufilho, Michael Lonsdale, Jean Carmet...

Mon théâtre est publié chez Actes-Sud Papiers et à l'Avant-scène.

Hors le temps d'écriture, j'ai exercé le métier de conservateur de bibliothèque.

Je souhaite, si vous me renouvez votre confiance, continuer à aider et défendre les auteurs, quels que soient leurs domaines d'activité.

## **Edouard BRASEY**

Cela fait plus de trente ans que j'ai fait le choix d'écrire et de vivre uniquement de ma plume. Avec des hauts et des bas, comme on peut s'en douter. J'ai connu la plupart des heurts et malheurs du métier d'auteur, les contrats d'édition aux clauses floues ou léonines, les mises en place approximatives, les ventes décevantes, mais aussi les belles rencontres lors des salons littéraires, les lecteurs enthousiastes, la reconnaissance, parfois, du public et de mes pairs, et surtout ce sentiment inégalable de liberté que ne procurent que les métiers de création.

J'ai publié au cours de ma carrière plus de 80 ouvrages chez une vingtaine d'éditeurs : des romans, des essais, des beaux livres illustrés. Cela m'a donné l'occasion de connaître les différents aspects de la vie d'auteur et m'apporte, aujourd'hui, une relative maîtrise de l'univers éditorial. C'est cette expérience que je souhaite partager en œuvrant au sein de la SGDL, cette société d'auteurs plus que jamais indispensable, dont je suis membre depuis de nombreuses années. Au fil du temps je m'y suis fait des amis qui, tout comme moi, ont à cœur la défense des auteurs et la reconnaissance de leur métier. Il est pour moi naturel de vouloir les rejoindre.

## **Aude CECCARELLI**

Auteure, encore jeune dans ce métier. Après quinze belles années dans le marketing et la communication, j'ai entrepris une reconversion dans l'écriture. Je m'y consacre au quotidien avec plaisir, passion et constance. J'écris et je fais écrire, afin d'amener un public varié à révéler idées, émotions et concepts par l'écriture (animation d'ateliers d'écriture, accompagnement littéraire).

Curieuse et ouverte, je m'intéresse à différents sujets, avec une préférence pour les genres suivants : littérature de fiction et non-fiction, témoignage, récit, enquête, essai sociétal.

J'espère m'impliquer personnellement dans la vie de l'association et contribuer à l'avancement des projets dans des domaines variés liés à l'écriture et à la littérature. Je propose par exemple de participer aux actions de la SGDL (commissions, jury des prix, comités annuels, réunions mensuelles) et d'aider ainsi à promouvoir les intérêts des auteurs et surtout de favoriser l'émergence et la visibilité d'œuvres écrites »

J'ai publié un témoignage aux éditions du Cherche Midi qui aborde la question du deuil périnatal et de la maternité (« *Vingt-neuf semaines et des poussières d'étoiles* », éditions du Cherche Midi, mars 2019). En 2017, j'ai publié un récit de voyage qui présente de façon ludique et légère le plus grand pays d'Asie centrale, très largement méconnu (« *Kazakhstan chroniques vagabondes* », éditions Olizane, avril 2017).

### **Catherine COULOMB**

Après une carrière passée à faire le grand écart entre la France et l'Extrême-Orient, et à force d'expliquer aux chefs d'entreprises français, quelques différences culturelles, j'en suis arrivée à proposer mon premier manuscrit aux éditeurs. Je n'ai pas eu de chance. Je suis tombée sur un transgressif qui a tout saccagé et mis par terre trente-cinq ans de sinologie ! C'est inédit dans le secteur de l'édition. Condamné par quatre fois, l'éditeur refuse d'obtempérer aux décisions de justice et affiche son souverain mépris des Lois.

Ma motivation : aujourd'hui, je suis un auteur en colère qui défend ses droits moraux et patrimoniaux et qui, en rappelant à son éditeur ses responsabilités et les règles élémentaires de sa profession, souhaite que son action en justice aide à réveiller les consciences. Mon expérience et mon témoignage pourront servir à d'autres auteurs, et contribuer à faire avancer les choses au sein de la Société des Gens de Lettres. Je l'espère...

### **Céline CURIOL**

Romancière et essayiste, j'ai publié une dizaine d'ouvrages, principalement aux éditions Actes Sud, dont *Les Vieux ne pleurent jamais*, *Un Quinze Août à Paris* et *Voix sans issue*. Pendant six ans, j'ai été membre du conseil d'administration de la Maison des écrivains et de la littérature. Depuis 2010, je mène des ateliers d'écritures dans plusieurs écoles d'éducation supérieure. Du fait de ma situation de « travailleuse indépendante », je suis consciente des difficultés auxquelles fait face une majorité d'auteurs. La défense de nos intérêts et droits a besoin de porte-paroles convaincus, écoutés, portés par la force du collectif. Dans cette lutte, la SGDL s'est distinguée, avec courage, ces dernières années. En entrant au Comité, il me tiendrait à cœur d'apporter ma contribution à cette défense. Je crois à la valorisation du rôle essentiel des auteurs dans la circulation des savoirs et le partage des expériences, et de fait dans le maintien d'une cohésion sociale trop fragile.

### **Roger DADOUN**

Le livre que je publie aujourd'hui, *Caractérologie. Nous sommes tous des caractères. Se connaître soi-même. Connaître autrui* » (*l'Archipel*, 2019), considère tous les êtres humains comme aptes à saisir et approfondir les trois facteurs fondateurs des caractères : *émotivité, activité, durée*. La construction psychologique individuelle du caractère vise la liberté, l'autonomie et la plénitude de soi. Elle est étroitement liée à la SGDL : le Comité, fort des milliers d'auteurs attachés aux mots, paroles, écrits, se doit de fonder une *Commission de la parole* qui mette à nu verborités officielles ou publiques délirantes, les pratiques et mystifications qui gèrent et accaparent pouvoirs et finances. Un *Manifeste Caractérologique* ouvrirait la voie à la connaissance et maîtrise de soi, à *un air d'humanité*.

Textes : *La psychanalyse politique*, 1995. *De la raison ironique*, 1988. *La violence, essai sur l'homo violens*, 1993. *Manifeste pour une vieillesse ardente*, 2005. *Sigmund Freud*, 2015, etc. site rogerdadoun.net.

### **Emmanuelle FAVIER**

Mon adhésion à la SGDL, en 2017, coïncide avec mes débuts comme romancière, qu'elle a accompagnés de près. Depuis, j'ai pu prendre la mesure de l'importance des missions qu'elle remplit. J'ai aussi eu la joie de recevoir pour mon premier roman un prix Révélation, qui a largement contribué à le porter. Je suis également poète et performeuse, nouvelliste et dramaturge, j'ai de l'expérience comme animatrice de rencontres et d'ateliers. Je souhaite donner de mon temps et de mes compétences en signe de gratitude pour tout ce que la SGDL m'a apporté, en termes de formation et d'information comme de rencontres. Je serais ainsi ravie de m'investir dans les différents comités de prix, en particulier ceux qui récompensent de nouveaux talents.

Dernières parutions : *Virginia* (roman), Éditions Albin Michel, à paraître en août 2019 ; *Le Courage qu'il faut aux rivières* (roman), Éditions Albin Michel, 2017 ; *Confession des genres* (nouvelles), Éditions Luce Wilquin, Avin (Belgique), 2012 ; *Le Point au soleil* (poèmes), Éditions Rhubarbe, Auxerre, 2012.

### **Jean-Baptiste FERRERO**

Ecrivain certes, mais également professionnel de la communication, je souhaite mettre cette compétence au service d'un projet. Ce projet quel est-il ?

C'est la notion même d'auteur qu'il faut défendre aujourd'hui.

Réseaux sociaux, auto-publication, « œuvres » collaboratives, tout un chacun aujourd'hui se proclame auteur de quelque chose dans ce vaste bazar numérique.

Tout se vaut et rien ne vaut rien.

Je ne défends pas une approche élitiste ou réactionnaire mais simplement la notion de travail. Un auteur est un artisan qui consacre du temps à développer un savoir-faire. Cet effort mérite reconnaissance et l'œuvre singulière qui en sera issue, doit être reconnue également dans sa singularité.

Contribuer à faire reconnaître cette singularité du travail de l'auteur, telle est ma motivation.

### **Anne-Marie GARAT**

Publiée depuis 1984, je connais tout ce qu'un écrivain peut rencontrer dans la solitude de son travail de création, son rapport avec le milieu éditorial dans sa dimension humaine et économique, l'engagement envers les jeunes publics et le lectorat général, la relation avec les structures culturelles et la librairie. Ayant enseigné, je connais la nécessité de développer une culture de partenariat avec l'Education nationale ; de longtemps militante pour la défense de la littérature – présidence de la MEL, détachement à la Mission Lang-Tasca de 2000-2002 pour l'Education artistique et culturelle - ; enfin lectrice assidue de littérature contemporaine en tant que membre du jury du Prix Laure-Bataillon pour la littérature étrangère traduite, et du jury du Prix Femina, j'ai l'honneur de présenter ma candidature à l'élection au Comité de Société des Gens de Lettres pour contribuer à la promotion des écrivains et de leurs droits.

### **Nicolas GRENIER**

- Jouer un rôle moteur en termes de proposition et d'innovation pour le statut juridique et social de l'auteur face aux acteurs public et privé
- Défendre la question des droits de l'auteur auprès des institutions publiques française et européenne
- Renforcer l'attractivité de la SGDL et accueillir un plus grand nombre d'auteurs : romancier, essayiste, illustrateur, traducteur, biographe, scénariste, poète, nouvelliste, dramaturge...
- Implanter des activités de la SGDL, dans de grandes villes de province
- Développer le mécénat de particuliers et d'entreprise, pour une aide personnalisée à des auteurs français retraités, qui appartiennent à l'histoire des lettres
- Mieux intégrer les auteurs dans le marché international de l'édition
- Diversifier les formations pour faire face aux mutations économiques et numériques du marché de l'édition

Ancien élève de Sciences Po Paris et des universités française (Université de la Sorbonne-Nouvelle) et allemande (Université Humboldt à Berlin), poète français, j'ai publié dix livres, et des poèmes dans cent revues française et internationale. Je serai heureux de rejoindre le Comité de votre association de promotion du droit d'auteur et de défense des intérêts des auteurs.

## **Salah GUEMRICHE**

Algérien, je vis en France depuis 1976. Auteur de 12 ouvrages (essais, romans, biographie, recueil de poésie), sociétaire depuis cinq ans, je sais l'engagement de la SGDL et je veux le faire mien. Ces dernières années, ses actions ont marqué un tournant, avec les succès que l'on sait, des conquêtes qui, naguère, paraissaient incertaines. D'autres nous attendent, sans oublier les Lettres francophones. Car, comme je me plais à le répéter : la France, *elle aussi*, est un pays francophone. C'est dans ce cadre que je place ma candidature, comme le disait Antoine de Rivarol, dans son *Discours sur l'universalité de la langue française* (Académie de Berlin (1784) : « *il n'y a jamais eu sur terre (...) de langue sans alliage* ». Par « alliage », j'entends ici le dialogue entre francité et francophonie.

## **Françoise HENRY**

**Administratrice sortante**, je souhaite continuer le travail que j'ai entrepris à la SGDL, au jury des prix de printemps et d'automne, comme présidente de celui de la bourse de poésie G. Chenouard, ainsi qu'à la commission d'aide sociale, aux sessions de professionnalisation, pour lire et faire lire, aider les écrivains. Etant moi-même confrontée aux difficultés quotidiennes de l'aménagement du temps consacré à l'écriture, et au combat pour continuer à exister dans un monde soumis à la loi économique, je suis heureuse de m'associer à ce lieu de rencontre et d'écoute, d'aide sociale et juridique pour les écrivains, pour la défense du droit d'auteur. J'ai publié dix romans à ce jour, dont *Le rêve de Martin* (2006/ Grasset/Prix M. Audoux, fin. au Fémina), *Plusieurs mois d'avril* (2011/Gallimard/ blanche). Sept 2019 : *Les tulipes n'ont jamais peur* (Nouvelles/The menthol House/coll.Orties).

## **Natacha HENRY**

Diplômée en histoire contemporaine de Paris IV et la London School of Economics, j'ai été membre du conseil d'administration de l'Association des femmes journalistes pendant dix ans. J'y ai appris les arcanes d'une structure dédiée à la solidarité, et à l'avenir serein de ses membres. Auteure, en quinze ans, de deux essais, deux enquêtes, trois biographies, un roman jeunesse et un roman historique, je connais bien des aspects du métier littéraire - maisons d'édition, médias, librairies, salons, conférences, contrats, établissements scolaires... C'est forte de cette expérience que je désire désormais me mettre au service de la SGDL. Je suis auteure, entre autres, de « Les Sœurs savantes » (histoire), « Frapper n'est pas aimer » (enquête) et « Marie et Bronia » (roman jeunesse).

## **Gilles LAPORTE**

Fils d'ouvriers de filature des Vosges (né le 13 août 1945), toujours en Lorraine, j'ai reçu pour prix de lecture au Cours élémentaire (mon premier livre) un *Don Quichotte* qui fit de moi un amoureux de l'école, des grands espaces, et un raconteur d'histoires. Philosophie-psychologie à Nancy puis Paris m'ont ouvert d'autres horizons que j'invite mes lectrices et lecteurs à partager. Les problèmes culturels et sociaux de notre temps sont au cœur de ma démarche d'auteur.

Animateur d'émissions de radio/TV, auteur de films, de nombreux romans : *Je sais que tu m'attends* -2014, *Boulevard des Pyrénées* -2015 (Genèse Ed.) *Sous le regard du Loup* -2016, *Un Parfum de fleur d'oranger* -2017, *Les Roses du Montfort* -2018 (Presses de la Cité), *L'Or du ciel* (AetH 2018), biographies : *Julie-Victoire, première bachelière de France* -2013, *Frédéric, le roman de Chopin* -2016 (Eska/MA), conférencier, organisateur de dîners littéraires, président du Jury Erckmann-Chatrion (2009-2015) dont je suis toujours membre très actif (annuel *Prix Erckmann-Chatrion* - « Goncourt lorrain »), intervenant scolaire, Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres, membre de l'Académie de Stanislas, sociétaire SGDL depuis quarante ans, je propose de participer au sein de notre Société à une meilleure définition des droits des auteurs, à y travailler à la défense-promotion de la langue française et, fidèle à l'esprit de nos grands fondateurs, de la littérature populaire de qualité.

## Michel LECORRE

Au comité de la SDGL, mon souhait est de contribuer à la défense des droits d'auteur, de l'auteur, au sein d'une société en bouleversement permanent. Curieux, j'aime lire sur tous les sujets, puis apporter un regard bienveillant, mais juste et critique à la fois, sur toutes les lectures qui me sont soumises. Mon implication en zones rurales, ou auprès d'associations ouvrières, à travers mes ateliers d'écriture, de lecture, ou des arts de la scène, est le moteur de mon engagement pour une culture que je considère indivisible. Mon but est que chacun, même en situation d'illettrisme, trouve l'impulsion pour découvrir la lecture et pour oser s'exprimer par écrit

## Alain LERCHER

Je suis né en Allemagne, j'ai passé mon enfance et mon adolescence à Strasbourg et je suis venu à Paris dans les années 1970, comme élève à l'Ecole Normale Supérieure (Ulm). Je suis également agrégé de lettres modernes et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration. J'ai pour motif premier pour soutenir ma candidature le fait d'être écrivain. J'ai poursuivi par ailleurs, après quelques années d'enseignement, une carrière de juriste, au cours de laquelle j'ai eu, notamment, à m'occuper de questions européennes. Ces compétences pourront peut-être servir les combats de la SGDL.

Outre la bibliographie jointe, je me permets de vous inviter à vous reporter à telle base de données, où vous trouverez, parmi d'autres entrées, une fiche Wikipédia.

Dernières parutions : *Le jardinier des morts* (Verdier) ; introduction à Gertrud Kolmar *Quand je l'aurai tout bu* (Circé) ; *Oradour, récit d'un massacre* (documentaire France Télévision)

## Christian MASSÉ

Né le 27 août 1951. J'ai été cadre-infirmier au CHS Ste Anne (Paris) et au CHRU Bretonneau (Tours). Installé en Touraine en 1990, j'adhère à la SGDL en 2007. Vivant au préalable à Paris, j'ai milité au SELF et à l'Union des écrivains. De 2010 à 2013, j'ai été président de la *Défense de la langue française/Touraine*. En adhérant aux associations *Signature Touraine*, *Livres en Loire*, *Mille lectures d'hiver* (du Centre régional du livre), je me donne comme objectifs de réfléchir et d'agir collectivement sur les relations triangulaires auteurs-éditeurs-lecteurs. L'ouverture de l'écrivain aux autres arts m'amène à créer une association, *Les Arts en écho*. Finalité : fédérer autour d'un thème, des écrivains, peintres, sculpteurs et musiciens (rencontres mensuelles et salon annuel).

Poursuivre un cheminement collectif parallèle à celui d'écrire et publier, me paraît être un moyen pour défendre la cause des écrivains dans le cadre des statuts et des objectifs de la SGDL.

## Véronique OVALDÉ

### **Administratrice sortante**

**La notice de 2015 est toujours d'actualité :** J'ai toujours pensé que l'auteur était par définition un animal solitaire. Mais que, ceci étant posé, le caractère isolé de l'activité d'auteur finissait par devenir pénalisant. Comme l'on sait, il n'est possible d'agir valablement que de concert. J'ai pensé que mon activité d'écrivain ajoutée à mon expérience dans l'édition – j'y ai pratiqué de nombreux métiers différents depuis mes 18 ans – pouvaient être utiles à la SGDL dans l'expertise de certaines problématiques. De nombreux sujets concernant le statut des auteurs, les relations auteur-éditeur, les droits numériques, la fiscalité des auteurs, me tiennent à cœur. Ainsi que la valorisation des activités d'auteur pouvant donner lieu à des revenus accessoires. Je souhaiterais vivement pouvoir en discuter avec mes pairs et tenter d'être avec eux une véritable force de proposition.

**J'ajoute que je suis depuis 3 ans présidente de la Commission vie littéraire au CNL. Et je suis actuellement éditrice chez Albin Michel.**

J'ai notamment publié *Ce que je sais de Vera Candida* aux éditions de l'Olivier en 2009, *A cause de la vie* avec Joann Sfar chez Flammarion en 2017 et *Personne n'a peur des gens qui sourient* chez Flammarion en 2019.

### **Jean-François PRÉ**

Je suis un membre récent de la SGDL. Ce que j'y ai découvert m'incite à m'impliquer dans son fonctionnement. A titre d'exemple, j'ai participé à un stage de formation qui m'a instruit et enrichi. Conscient du fait qu'il me reste beaucoup à apprendre, j'ai pensé que je pourrais aussi me rendre utile auprès des autres auteurs qui n'ont peut-être pas ma disponibilité.

Après un cursus universitaire en langue et littérature anglaise, j'ai effectué toute ma carrière dans la presse écrite et télévisuelle. Depuis 2013, je me consacre exclusivement à l'écriture romanesque. Je travaille à la cadence d'une parution annuelle. Je me suis spécialisé dans le genre du roman policier traditionnel. Je suis aussi un très gros lecteur et la perspective de participer à un jury pour l'attribution de prix me fascine.

En résumé, je pense que mon évolution personnelle, à vos côtés, pourra servir la cause commune. D'autant que, si je suis retenu, mon engagement induira une assiduité sans failles.

[www.jean-francois-pre.com](http://www.jean-francois-pre.com)

### **Jean-Louis RAGOT**

Si je devais ne retenir que trois raisons pour cette candidature, j'aurai à cœur en tout premier lieu de vous dire que le projet de ma carrière a trouvé une première impulsion qui s'est avérée déterminante en classe de seconde, avec la rencontre de notre professeure de lettres, passionnée de cinéma. Elle a su mêler Voltaire, Molière et Montaigne à Buñuel et Polanski. Il n'était pas pour elle, de plus belle idée que d'associer ceux qui, analysent, installent et racontent.

J'en ai gardé un goût immense pour ces terrains de créations, la scénographie, la mise en scène et l'écriture. Je les ai fréquentés durant toute ma vie professionnelle.

La seconde raison est au cœur de mon activité quotidienne, l'écriture. J'ai à ce jour publié trois essais, une pièce de théâtre et quatre romans.

La troisième raison est le résultat d'un constat. Ecrire peut-être un plaisir, une passion, une vie. Être édité est pour beaucoup d'entre nous une vraie difficulté.

Être respecté, aidé, encouragé, demande une force et un attachement à la création, pour lesquels seule une société comme la nôtre sait apporter des réponses.

Ce travail et cet engagement méritent d'être salués, je serais honoré d'y apporter mon allant.

### **Marianne RUBINSTEIN**

Je suis candidate à un poste d'administratrice de la SGDL car autrice depuis 2002, je souhaiterais m'impliquer davantage dans la défense du droit d'auteur et des intérêts des auteurs. Mon expérience d'autrice couvre divers genres et maisons d'édition, puisque j'ai publié des récits chez Verticales (Gallimard), des essais (Economica, La Découverte), des romans (Phébus, Sabine Wespieser, Albin Michel), de la littérature jeunesse (Thierry Magnier, Nathan, Didier).

Comme beaucoup d'auteurs, j'ai un autre métier : je suis économiste, maître de conférences habilitée à diriger les recherches à Sorbonne Université. A ce titre, je pourrais mettre au service de la SGDL mes compétences d'économiste, voire organiser avec mes collègues spécialistes d'économie de la culture et du livre une réflexion sur le statut des auteurs.

## Marie SELLIER

### Administratrice sortante

Auteur et scénariste, j'ai l'honneur de présider la SGDL depuis juin 2014. Au cours de ces cinq années, j'ai vaillamment lutté avec le Comité et l'équipe salariée contre la dégradation de nos conditions de travail et de rémunération, défendu une littérature diversifiée et de qualité, et la possibilité pour les auteurs de vivre de leur art dès lors que leurs livres se vendent.

Dans le prolongement de l'accord sur le contrat d'édition numérique que j'avais signé avec le SNE lorsque j'étais présidente du Conseil Permanent des Écrivains, nos négociations portent aujourd'hui sur un meilleur partage de la valeur et une plus grande transparence des comptes. Par ailleurs, nous suivons de très près l'évolution des réformes sociales et continuons à demander une redéfinition du périmètre des revenus accessoires.

Derniers ouvrages parus : **La peau de mon tambour**, éditions Thierry Magnier ; **L'arbre de Sobo**, illustré par Charlotte Gastaut, éditions de la RMN, **Énorme**, maison de négoce littéraire Malo Quirvane.

## Sébastien SPTIZER

Être écrivain, est le résultat improbable d'années de travail acharné. Être écrivain, c'est aussi le résultat d'un combat. Depuis que j'ai publié mon premier roman, j'ai mesuré la fragilité de ce statut. Les réformes, la crise de l'édition, les ruses de certains, les impuissances d'autres. C'est pour cela qu'aujourd'hui, je voudrais joindre mes forces aux vôtres au sein du comité de la Société des Gens de Lettres.



Né en 1970, diplômé de Sciences Po Paris, j'ai été journaliste et rédacteur en chef pour TF1, M6 et Rolling Stone magazine. Je suis aussi formateur dans un atelier d'écriture et tous les jours en contact avec mes amis écrivains et pas mal d'éditeurs.

Mon premier roman, « *Ces rêves qu'on piétine* », a reçu le prix Stanislas du premier roman, le prix talents Cultura, le prix Roblès... Il a été traduit dans de nombreux pays. Le prochain sortira en septembre 2019 chez Albin Michel.

## Jean-Luc YACINE

Né le 20 novembre 1950, à Arras. Poète et romancier :

« Mélancolie ». Poésie. Editions St-Germain des près. Paris.1976

« Les Chemins de ma mémoire ». Poésie. Editions St-Germain des Près. Paris.1977

« La Béotie » Nouvelle. Editions St-Germain des Près. Paris.1977.

« L'escargot ». Roman. Editions L'Harmattan.Paris.1986.

« La mauvaise foi ». Roman. Editions L'Harmattan. Paris. 1994.

« Hamrar, la vérité voilée ». Roman. Editions L'Harmattan. Paris, 1997.

« Derrière les murs, l'oubli ». Roman, Editions L'Harmattan. Paris, 1998.

« La question sociale chez St-Simon ». Essai. Editions. L'Harmattan. Paris, 2000.

« La folie à l'âge démocratique, ou l'après Foucault ». Essai. Champ Social éditions, Nîmes, 2004.

Docteur en Science Politique.

Diplômé de l'institut d'études politiques de Lille. Sociologue au centre hospitalier d'Arras.

Affilié à la SGDL depuis les années 1970, j'en ai suivi toutes les évolutions.

Aujourd'hui, je dispose de plus de temps à consacrer à la gestion des droits des auteurs, à la promotion de la langue française et à la défense de la libre expression.

## **Carole ZALBERG**

### **Administratrice sortante**

Romancière née en 1965, j'avais reçu le Grand Prix du livre jeunesse 2008 de la SGDL pour *Le jour où Lania est partie*, Nathan. J'avais découvert à cette occasion l'existence et le rôle fondamental de cette belle institution. J'ai eu la chance d'être appelée ensuite par le comité à participer à l'organisation des soirées « premiers romans » imaginées par Pierrette Fleutiaux. Mon implication progressive m'a conduite à me présenter au Comité, et vous m'y avez élue en 2012. En 2014, les administrateurs m'ont élue Secrétaire Générale, aux côtés de Marie Sellier, une présidente particulièrement combative. J'encadre également les sessions de professionnalisation, ce qui me permet d'être en prise directe avec les réalités contrastées de notre activité.

J'espère voir mon mandat renouvelé afin de poursuivre, avec un enthousiasme inentamé - malgré ou peut-être en raison du contexte de plus en plus difficile pour les auteurs -, les différents chantiers culturels, juridiques et sociaux lancés ces cinq dernières années.

Parmi les derniers ouvrages parus : *Où vivre*, Grasset 2018, *Des routes*, les éditions du chemin de fer, 2018, *Je dansais*, Grasset, Prix Simenon 2017, *Feu pour feu*, Actes Sud, Prix littérature Monde 2014, *A défaut d'Amérique*, Actes Sud, Prix Métis des Lycéens 2012.